

L'Etat et les jeux, l'état du jeu

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN

(novembre 2018, version provisoire)

*Sociologue (Université Lumière, Lyon 2)
Chercheur associé au Centre Max Weber (CMW) UMR 5283
Membre suppléant et rapporteur à la Commission Nationale des Sanctions (CNS
Paris Bercy)
Sociologue, Chargé d'étude (2011-2015) à l'Autorité de Régulation des Jeux en
Ligne^[1] (ARJEL, Paris)
Président fondateur de l'Observatoire des jeux (ODJ) avec Marc VALLEUR et
Christian BUCHER*

Sous le haut patronage du Président de la République deux parlementaires REM Olga Givernet (députée de l'Ain) et Christophe Blanchet (député du Calvados) organisent à l'Assemblée nationale le 30 novembre prochain (1) un colloque sur les jeux de hasard et d'argent (JHA) Cette manifestation - intitulée « *Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution* » - réunira « l'ensemble des acteurs du secteur : opérateurs, régulateurs, associations et... universitaires »

Après une introduction conjointe d'Olga Givernet (auteur d'un rapport remarqué sur les JHA écrit en collaboration avec Régis JUANICO) (2) et de Christophe BLANCHET, rédacteur d'une *question écrite* très pertinente au gouvernement sur l'économie et la sociologie des jeux qui reprend notre argumentation (3), les différentes filières interviendront en séance plénière ainsi qu'un représentant du gouvernement non précisé à ce jour... mais en l'absence de Bruno LEMAIRE. Quatre table-ronde thématiques traiteront ensuite des questions suivantes =

1. Taux de retour aux joueurs et prélèvements fiscaux
2. Prévention de l'addiction et protection des mineurs
3. Évolution de la régulation, réglementation et lutte contre l'activité illégale
4. Économie du tourisme, du sport et des territoires

L'intervention des régulateurs et des universitaires ; des questions/réponses avec la salle, sont programmés en fin de colloque ainsi qu'un résumé des débats.

Informé dès septembre par Olga Givernet de la préparation de ce colloque suite à notre article : » HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE : *Alors que sortira le 3 septembre Mission Patrimoine, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments historiques, la doxa du jeu pathologie maladie se déchaine*

dans la presse contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux (13 pages, 26 notes, août 2018, publié sur : lescasinos.org 29/8/2018)

Invité ensuite par les deux parlementaires, nous participerons à cette manifestation car elle correspond peu ou prou à nos attentes sur les préalables nécessaires à une refonte de la Politique Des Jeux de la France, exprimées dans de multiples articles ces dernières années - par exemple dans la revue Pouvoirs (4) En outre en mars 2018 nous avons adressé une lettre à tous les députés et sénateurs sur la nécessité d'organiser des États Généraux du *gambling et du e.gambling* (5) et qui précisait les choses suivantes :

1. *« Alors que le gouvernement vient d'ouvrir le capital de la Française des jeux, privatisation partielle que 26% des français approuve selon un sondage Opinion Way publié dans les Echos (6), il est nécessaire que les députés se prononcent sur une refondation ambitieuse de la Politique Des Jeux de la France, politique qui a fait la part trop belle jusqu'à présent aux mesures liberticides et fiscalistes, au principe de précaution, aux associations rigoristes et à la doxa du jeu pathologie maladie qui exploite le business du jeu compulsif. Le jeu - cet impôt démocratique volontaire - constitue un élément de sociabilité populaire, un secteur de l'économie des loisirs et du tourisme, non une pathologie. Par son côté aléatoire il est même, pour de nombreux Français ; Français d'origine étrangère (la distinction fait sens au regard de la réalité des pratiques ludiques et ne correspond pas une sociologie ethnique), une « force égalitaire » (7)*
2. *Le Sénat a aussi son mot à dire sur cette politique même si, grâce aux différents rapports du Sénateur Trucy, il n'a jamais été à la traine sur ce dossier. François TRUCY à qui nous avons rendu hommage quand il a quitté le Palais du Luxembourg (8) et qui mène depuis une retraite active - il vient de publier un livre remarquable (9) a beaucoup donné pour tenter de moderniser l'Etat Croupier. Gérard Larcher également a toujours été soucieux des conséquences économiques, fiscales... de l'activité ludique sur les territoires, notamment en ce qui concerne la filière hippique, ses métiers, ses 6,5 millions de turfistes ; mais aussi vis à vis du secteur casinotier avec les 200 communes qui accueillent un établissement de jeux. Ces exploitations, qui associent jeux, hôtellerie, restauration, spectacles, festivals... et bien d'autres activités, jouent un rôle important dans l'animation locale des stations concernées et les grands casinos resort (Deauville, Cannes, Evian...) attirent une clientèle internationale notamment pendant la période estivale. Que serait la France sans ses 200 casinos une exception ludique européenne. « Même pour un patriote aussi farouche que Churchill il n'y avait aucune honte à reconnaître la supériorité de la qualité de vie française : le vin, la cuisine, les fromages, la beauté des châteaux, les casinos... »(10)*
3. *Les locataires du Palais du Luxembourg et ceux qui Palais Bourbon savent également que les 44 700 points de vente ludiques de proximité (12 800 pour le PMU, 31 900 pour la Française des jeux) jouent quotidiennement un rôle social essentiel dans la vie de nos villes, quartiers et campagnes. Là aussi que serait la France sans ses Bar PMU ou l'on boit ou l'on fume ou l'on joue et ou notre Président vient de « payer sa tournée ». Emmanuel MACRON issu d'un mouvement*

populaire et qui a des racines provinciales a bien compris désormais qu'il doit aller au contact de cette France qui ne boit pas forcément de l'eau, de cette France qui ne fume pas du cannabis mais des clops, de cette France qui roule au diesel mais aussi à l'essence car il faut souvent se déplacer pour travailler et pas seulement traverser la rue, de cette France qui joue.

4. *Symboliquement, politiquement l'État n'assume pas franchement d'exploiter la manne ludique. Il met systématiquement en avant dans une belle contradiction une politique de sante publique de lutte contre l'addiction, de lutte contre le jeu des mineurs, comme si on pouvait faire disparaître la socialisation ludique contemporaine qui assure la reproduction des joueurs, comme si on pouvait faire disparaître la transmission ludique intergénérationnelle. Cette hypocrisie apparaît contre-productive, nonobstant les multiples conflits d'intérêts entre Bercy, la FDJ, la doxa du jeu pathologie maladie (financée par la FDJ) et l'observatoire des jeux (installé à Bercy), conflits d'intérêts qui intéresseront un jour ou l'autre la Commission Européenne. Cette politique ambiguë gêne les opérateurs notamment les casinos qui ont perdu 24 % de leur volume d'affaire en sept ans, cette politique énerve les joueurs. Les casinotiers notamment ceux du Groupe LUCIEN BARRIERE regroupés au sein de CASINOS DE FRANCE réunis en congrès au Touquet ont « tirés la sonnette d'alarme » (11)*
5. *Le PMU - suite à la démission inattendue de Xavier Hürstel - est « fragilisé depuis plusieurs années par le déclin des paris hippiques » (12) Il s'inquiète également des nouvelles mesures liberticides et sanitaires (que les addictologues et associations veulent imposer) notamment celle visant à identifier les millions de turfistes qui financent la filière hippique, dangereux turfistes soupçonnés de blanchir de l'argent. Nous savons pour avoir été membre et rapporteur de la CNS que TRACFIN et la Police des jeux ont heureusement d'autres moyens pour lutter contre le blanchiment de grande ampleur que d'aller fliquer les petits turfistes qui font leur papier dans les Bar PMU.*
6. *Seule la FDJ - fort pour l'instant de son monopole - en profite (14,3 milliards en 2016 ; 15,1 en 2017) mais pour combien de temps ? La FDJ a - rappelons le aux députés de la REM qui ne connaissent pas forcément l'historique du dossier - été obligée de sacrifier Rapido sur l'autel de la doxa du jeu pathologie maladie, prohibition imposée par SOS joueurs et 2 députés. Résultat de cette politique suicidaire la FDJ a perdu 1,6 millions de joueurs en six ans. Mais il y a pire quand on regarde dans le détail les chiffres publiés par la COUR DES COMPTES (CDC) on constate que la politique du jeu responsable imposée à la FDJ a en réalité crée du jeu excessif. Le fait que l'opérateur de loteries a continué à surperformer son chiffre d'affaire (pour dépasser les 15 milliards) avec moins de joueurs souligne que les Français qui ont continué à jouer l'ont fait de manière plus intensive. Car bien entendu Christophe Blanchard Dignac et ensuite Stephane Pallez ne sont pas restés inactifs. Ce n'est pas leur faire injure, bien au contraire, de dire qu'ils ont mené et continuent de mener un activisme commercial, marketing, technologique et ludique*

innovant et très dynamique pour augmenter le nombre de joueurs, rajeunir leur clientèle, capter une nouvelle clientèle, moderniser l'expérience client sur les lieux de vente etc... (13) ; bref ils se sont engagés dans « un projet de croissance et de transformation » (FDJ 2020) avec un investissement conséquent (500 Millions d'euros sur 5 ans) pour augmenter le CA de la FDJ et faire en sorte que les français jouent plus, plus souvent. Qui pourrait le leur reprocher ?

7. *Récemment l'opérateur de Boulogne a été sérieusement attaqué sur ses loteries de grattage en ligne et Stéphane PALLEZ a du rapidement monter au créneau...de Bruno LEMAIRE. Quelques mois avant dans le journal Libération (Charlotte Belaich, « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu », Libération 25 juillet 2018 pages 14,15) les loteries instantanées en dur très appréciées des Français étaient vilipendées par le responsable de l'Observatoire des jeux, par SOS joueurs et par les addictologues du CHU de Nantes qui veulent toujours plus de mesures liberticides (diminuer la publicité pour les jeux de grattage, diminuer le taux de retour aux joueurs pour qu'ils gagnent moins etc..). Il était logique que cette doxa sans scrupule (et tous ceux qui exploitent le business du jeu compulsif) s'en prenne aux jeux de grattage pour continuer à faire fonctionner cette usine gourmande en subventions ou par posture idéologique et moraliste, au moment où le Président de la République a lancé « politiquement » Mission Patrimoine (un jeu de grattage à 15 euros) avant que la FDJ ne le lance « commercialement » en septembre.*
8. *Fait social et culturel très ancien le jeu n'est pas une maladie, le jeu n'est pas une drogue, c'est un loisir, une passion qui a même parfois des effets thérapeutiques grâce à l'espoir qu'il suscite, aux socialités qu'il entraîne ; sans parler des centaines de milliers de gagnants. La représentation nationale issue des dernières élections doit dépasser les a priori qu'elle a parfois sur les jeux d'argent pour sérieusement rebattre les cartes de ce dossier qui concerne plusieurs millions de nos concitoyens qui sont tous des électeurs. Notamment en matière de recherche et d'expertise. Est-il normal que le responsable des études de l'Observatoire des jeux soit l'ancien directeur de L'Observateur des drogues. Quelle image pour cette pratique sociale populaire, quelle symbolique pour les joueurs assimilés à des drogués. Une commission pourrait préparer des "États Généraux du gambling" en dur et en ligne afin que les différents acteurs du champ ludique puissent débattre. Opérateurs, personnels, chercheurs spécialisés mais tous les chercheurs et pas seulement les addictologues qui veulent médicaliser les passions des Français...mais aussi la société civile chère au président MACRON et notamment les joueurs -1° parti de France - qui finance totalement ce secteur. La France a besoin désormais de construire AVEC LES JOUEURS une politique des jeux nouvelle, pragmatique, transparente, « généreuse » (14) ambitieuse... et qui soit en harmonie avec la nouvelle donne nationale.*

Pour toutes ces raisons ce colloque nous paraît important. Il peut constituer une première étape permettant de construire une Politique Des Jeux solide porteuse d'avenir.

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN

©jp martignoni-hutin, novembre 2018, université lyon 2, centre Max Weber, Lyon, France

NOTES

1. vendredi 30 novembre 2018, 08h30 – 16h30 , Assemblée nationale, 101 rue de l'Université, 75007 Paris (Salle Lamartine Salon Mars III)

2. RAPPORT D'INFORMATION N° 494, DÉPOSÉ PAR LE COMITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE DES POLITIQUES PUBLIQUES sur la mise en œuvre des conclusions du rapport d'information (n° 4456)^[1] du 8 février 2017 sur l'évaluation de la régulation des jeux d'argent^[2] et de hasard et présenté l'Assemblée nationale le 14 décembre 2017 PAR MME Olga GIVERNET et M. Régis JUANICO Députés (assemblée nationale, 2017, 60 pages)

3. Question écrite N° : 8721 De M. Christophe Blanchet (La République en Marche - Calvados) publiée aO le : 29/05/2018 ^[1] Réponse publiée au JO le : 24/07/2018 page : 6627) Ministère interrogé > Économie et finances ; Tête d'analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard ; Analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard - Avenir des jeux - Attractivité.

4. Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, "Une sociologie du gambling contemporain", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°139, 2011, p.51-64.

5. Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, « Pour des Etats Généraux du gambling », mars 2018, 6 pages, 6 notes, 3 annexes) (publié sur casinos.org du 22/3/2018, casino legal France du 23/3, Kuzéo - le comparateur des sites de jeux d'argent - du 26/3)

6. Privatisation d'ADP et de la FDJ : les Français réservés « (Les Échos du 20 mars 2018, pages 1,4) Selon le sondage sur « Les Français et les privatisations » EcoScope réalisé par Opinion Way pour les Échos et Radio classique : les français souhaitent : que l'État garde ses actions (32%) situation actuelle que la FDJ soit privatisée (26%) que la FDJ soit nationalisée (21%) que l'État vende une partie de ses actions mais demeure actionnaire (18%)

7. Florence Weber, « le travail d'a côté, une ethnographie des perceptions » (Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2009). F. Weber rapporte dans cet ouvrage que le « gout du hasard » qu'elle a constaté en milieu ouvrier est perçue comme « une force égalitaire ».

8. JP Martignoni : « Hommage à François Trucy : sénateur de la République des jeux » (28 avril 2015, 3 pages, 12 notes) (version courte publiée en France sur : casinos.org du 28/4/2015)

9. François Trucy : « 1707, la Provence dévastée » (Livres en Seynes, octobre 2018, 342 pages)

10. Boris Johnson : « Winston : comment un seul homme a fait l'histoire. » (2014, traduc. Stock 2015, 459 p.)

11. Les patrons de casino tirent la sonnette d'alarme « (la voix du nord/ F. Vaillant, repris par lescasinos.org du 14 mars 2018

12. « La réforme du statut du PMU est à l'étude » (Les Échos du 1/2/2018

13. « Les starups, l'avenir de l'expérience client pour la FDJ ? » (Maddyne avec FDJ , le 30/10/2018)

14. JP Martignoni-Hutin : « Jeux d'argent et solidarité » (4 pages, 14 notes, décembre 2017, publié sur : lescasinos.org du 21/12/2017)